LA BATHIE
345 m 2460 m

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la SAVOIE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de LA BATHIE

Séance du 28 mars 2025

Date de la convocation : 14 mars 2025 **Date d'affichage :** 14 mars 2025
Nombre de membres afférents au Conseil : 19 Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 16 Nombre de votants : 18
OBJET : Vote du budget primitif 2025

L'an deux mille vingt-cinq vendredi vingt-huit mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Pierre ANDRE, maire.

Présents : Mmes Sabrina BARBERO, Jeannine CHAPUIS, Sylviane ETAIX, Céline LEGER, Graziella LEGER, Corinne PAYOT, Laetitia VERCIN.
MM. Jean-Pierre ANDRE, Pascal BOUVIER, Michel CATELLIN-TELLIER, Christophe CORNU, Jean-Sébastien JOLY, Michel LEMAIRE, Eric MATHEX, Olivier MICHEL, Michel MONTET.

Absents : Mmes Marie-Danielle DURAND (procuration à Mme Jeannine CHAPUIS), Gaëlle CLERY.
M. Laurent SADY (procuration à Mme Sabrina BARBERO).

Madame Laetitia VERCIN a été élue secrétaire de séance.

Vu la réunion de la commission finances du 10 mars 2025,

Il est donné lecture de chaque chapitre du budget primitif 2025 :

1°) Section de FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Libellé	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
011	Charges à caractère général	1 202 500,00 €		1 202 500,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 097 500,00 €		1 097 500,00 €
014	Atténuation de produits	40 000,00 €		40 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	285 100,00 €		285 100,00 €
66	Charges financières	35 000,00 €		35 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €		5 000,00 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	2 000,00 €		2 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 350,00 €	2 350,00 €
023	*Virement à la section d'investissement*		849 420,22 €	849 420,22 €
	Total Dépenses de fonctionnement	**2 667 100,00 €**	**851 770,22 €**	**3 518 870,22 €**
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			**3 518 870,22 €**

Chapitre	Libellé	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
013	Atténuation de charges	25 000,00 €		25 000,00 €
70	Produits des services du domaine et ventes	73 000,00 €		73 000,00 €
73	Impôts et taxes	2 162 650,00 €		2 162 650,00 €
74	Dotations et participations	287 000,00 €		287 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	89 500,00 €		89 500,00 €
76	Produits financiers	1 000,00 €		1 000,00 €
	Total Recettes de fonctionnement	**2 638 150,00 €**	**- €**	**2 638 150,00 €**
		R002 Résultat antérieur reporté		880 720,22 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			**3 518 870,22 €**

2°) Section d'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	229 600,00 €		229 600,00 €
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00 €		50 000,00 €
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	24 315,22 €		24 315,22 €
27	Autres immobilisations financières	19 600,00 €		19 600,00 €
	Opérations d'équipement	676 790,56 €		676 790,56 €
	Total Dépenses d'investissement	**1 000 305,78 €**	**- €**	**1 000 305,78 €**
	D001 déficit d'investissement reporté			250 179,70 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			**1 250 485,48 €**

Chapitre	Libellé	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	73 000,00 €		73 000,00 €
13	Subventions d'investissement	2 945,00 €		2 945,00 €
024	Produits de cession	10 000,00 €		10 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 350,00 €	2 350,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		849 420,22 €	849 420,22 €
	Total Recettes d'investissement	**85 945,00 €**	**851 770,22 €**	**937 715,22 €**
	Affectation au compte 1068			312 770,26 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			**1 250 485,48 €**

Ainsi, après présentation des documents retraçant l'ensemble des comptes tant dans les sections de fonctionnement que d'investissement, le budget primitif de l'année 2025 s'équilibre de la façon suivante :

- **Section de fonctionnement :** elle s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de **3 518 870.22 €** ;

- **Section d'investissement :** elle s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de **1 250 485.48 €.**

En outre, il est précisé qu'en raison du passage en nomenclature M57 depuis le 1er janvier 2023, il est nécessaire de définir la politique de fongibilité des crédits en même temps que le vote du budget.
En effet, la M57 offre à l'exécutif la possibilité d'effectuer des virements de crédits entre chapitres dans la limite accordée par le conseil municipal et au maximum pour 7.5% des dépenses réelles de chaque section (à l'exclusion des dépenses de personnel).

Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle permet d'adapter la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global de chaque section. En contrepartie, le maire est tenu d'informer le conseil municipal des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

Les résultats du vote sont les suivants :
Votes exprimés : 18
VOTE POUR : 17
VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 1 (M. Michel CATELLIN-TELLIER)

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

Le Maire
Jean-Pierre ANDRE

MAIRIE DE LA BATHIE (Savoie)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-217300326-20250328-D05_CM_28_03_25-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/03/2025